


Communauté de communes 	FICHE DE POSTE	Date de création
	(Fiche révisable à tout moment en fonction des nécessités du service)	31/01/2022

SERVICE	Pôle Solidarités (social/santé), culture, tourisme, sport
FONCTION	Chef de projet Contrat local santé
NOM PRENOM STATUT/ GRADE de l'agent	Catégorie A Attaché ou Ingénieur
RESPONSABLE HIERARCHIQUE	Responsable pôle Solidarités, culture, tourisme, sport
MISSIONS DU PÔLE	Coordination des politiques dans les domaines de compétence suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Développement social local, santé, culture, tourisme, sport • Accompagnement/supervision des orientations stratégiques de la résidence autonomie, de Carnuta, de l'école de musique et des interventions en milieu scolaire communautaire • Management des services intervenant dans ces différentes matières
MISSION 1 Piloter et Animer le contrat local de santé	En étroite collaboration avec l'ARS DT 72 <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, rencontrer et mobiliser les acteurs pour finaliser le diagnostic (besoins et problématiques en santé sur le territoire, déterminants, ressources du territoire) - Favoriser la mise en réseau des acteurs de l'écosystème de santé, sanitaire et médico-social ; - Participer à la rédaction du Contrat local de santé (CLS) en y intégrant un référentiel d'évaluation ; - Renforcer le rôle des usagers en garantissant leur participation au sein du dispositif ; - Organiser et assurer l'animation des comités de pilotage, comités de suivis et groupes de travail ; - Garantir la mise en œuvre et le suivi des actions prévues dans le CLS et en proposer une programmation pluriannuelle - Piloter l'évaluation du dispositif, en lien avec les différents financeurs, notamment avec l'ARS - Réaliser les bilans annuels. - Assurer une communication des projets de santé CLS en direction du réseau d'acteurs intervenants sur le territoire et de la population ; - Organiser et coordonner des évènements et des journées de sensibilisation pour des publics cibles ; - Rechercher des financements correspondants aux fiches actions inscrites dans le CLS ; - Assurer une veille sur les évolutions éventuelles du dispositif CLS et participer aux échanges programmés par l'ARS (journées de travail thématique, etc.).
MISSION 2 Accompagner les pratiques d'exercice coordonné sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les professionnels de santé à s'installer sur le territoire - Accompagner la réflexion sur le développement de l'exercice coordonné sur le territoire en lien avec l'ARS et la CPAM ; - Coordonner le réseau d'acteurs locaux et des partenaires institutionnels pour identifier les priorités d'actions et assurer la mise en œuvre opérationnelle d'actions communes - Travailler en collaboration étroite avec les coordinateurs des MSP et ESP CLAP du territoire

	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher des financements et monter les dossiers de demande de subvention (bâtiments) - Gérer l'élaboration des baux et contrats avec les professionnels de santé pour les maisons de santé intercommunales
MISSION 3 Mission d'animation territoriale de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'installation de professionnels de santé et autres acteurs stratégiques du secteur par la promotion du territoire; - Initier et promouvoir le développement de la politique de santé de la communauté de communes ; - Accompagner les acteurs de santé pour mieux communiquer autour des actions mises en œuvre ; - Communiquer auprès de la population et des élus sur les actions et dispositifs mis en place en matière de santé sur le territoire. - Contribuer à l'observation de la santé et alimenter les réflexions territoriales en matière de promotion de la santé ; - Mettre en relation les acteurs (élus, professionnels de santé, ARS...) - Veille, alerte, suivi et prospective sur la santé ;
MISSION 4 Affaires générales	<p>Affaires générales en lien avec le Responsable de pôle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la commission Solidarités - Préparation des délibérations et des réunions en lien avec les missions (courrier/rapports/comptes-rendus), - Veille juridique.
LIEUX DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> - Siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé 1 place Clémenceau – Château-du-Loir 72500 Montval-sur-Loir
CONDITIONS D'EXERCICE/ CONTRAINTES	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail 35/35^{ème} (horaires à définir, répartition en 4,5 jours ou semaine de 5 puis semaine de 4 jours) - Déplacements à prévoir sur le territoire de la communauté de communes ou à l'extérieur (possibilité d'utiliser les véhicules de service en fonction des disponibilités) - Eventuellement horaires atypiques pour s'adapter aux contraintes des acteurs et partenaires - Télétravail possible (6 jours/mois)
COMPETENCES/ SAVOIR FAIRE/ SAVOIR ETRE	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la conduite de projets territoriaux, des techniques d'animation et de gestion budgétaire de projets en santé publique ; - Connaissance en politique territoriale de santé et politiques publiques ; - Très bonne maîtrise des outils techniques et suites bureautique (Office 365) ; - Aptitude rédactionnelle et organisationnelle. - Aptitude à animer, rassembler et sensibiliser un collectif d'acteurs autour de la mise en œuvre d'actions ; - Capacités d'initiative, d'analyse et de synthèse ; - Qualités rédactionnelles et organisationnelles, rigueur, réactivité pour un travail en autonomie ; - Discrétion professionnelle ; - Travail en transversalité ; - Sens du travail en équipe.
FORMATIONS/ EXPERIENCES	<p>Diplôme d'études supérieures et expérience dans les domaines de l'ingénierie de projets, la santé publique.</p> <p>Expérience souhaitée dans le domaine de la santé, promotion et éducation pour la santé et dans l'accompagnement des publics fragiles.</p>